

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 18 mars 2025
Procès-verbal n° 22

Président : M. Philippe BARRITAUULT

Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU
MM. Frédéric TURBEAU et SAVIGNY Christian

Le PV n°21 est adopté sans modification

MATCHS EN RETARD

Saison 2024-2025: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U16	D1	/	2	15/02/25	53064561	Jaunay Marigny (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (2)	Arrêté municipal	19/04/25
U15	D1	/	2	15/02/25	53064670	Vivonne (1)	Gj VVM Chauvigny (2)	Arrêté municipal	19/04/25
U15	D1	/	2	15/02/25	53064671	Mirebeau (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	05/04/25
U15	D2	B	1	08/02/25	53077316	Availlles/Bonneuil (1)	Gj Avenir 86 (1)	Arrêté municipal	05/04/25
U15	à 8	A	3	15/03/25	53182449	Châtelleraut Portugais (2)	Naintré (2)	Arrêté municipal	05/04/25

La Commission se réserve le droit d'amender les clubs qui utilisent très rarement la FMI ou pour un dysfonctionnement récurrent et non expliqué.

DATES A RETENIR

Samedi 5 avril : Finale départementale Festival Foot U13 Pitch à Châtelleraut

Samedi 19 avril : Finale Régionale Fétis Lahitte U11

Samedi 10 mai : Finale Régionale Festival Foot U13 Pitch

Samedi 17 mai : Journée Nationale des Débutants

Samedi 24 mai : Finales des Challenges jeunes U18, U15 et Dansac

CHAMPIONNAT U18/U17

FORFAIT

Match n°53064524 : GJ VVM Chauvigny (3) - GJ Foot Sud 86 (1) en D1 du 15/03/25

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Foot Sud 86 (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au GJ Foot Sud 86

Match n°53064496 : GJ Dissay Beaumont (2) – Poitiers ASAC (2) en D2 du 15/03/25

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Dissay Beaumont (2) (sans déplacement de l'équipe de Poitiers ASAC (2))

Amende de 13€ au GJ Dissay Beaumont

Match n°53066754 : Naintré (2) – GJ Sud Haut Poitou (1) en D2 du 15/03/25

1^{er} forfait de l'équipe de Naintré (2) (sans déplacement de l'équipe de GJ Sud Haut Poitou (1))
Amende de 13€ au club de Naintré

CHAMPIONNAT U17/U16

Match n° 53064555 : Jaunay Marigny (1) – Montmorillon (2) en Départemental 1 poule A du 08/02/25 remis le 08/03/25

Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 12/03/25 (PV n°24) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 2 à 2 entre les deux équipes.

CHAMPIONNAT U15

FORFAIT

Match n° 53077321 : ASM/Nord Vienne/Sammarçolles (2) – Coussay/SOC/Pleumartin (1) en D2 Poule B du 15/03/25

1^{er} forfait de l'équipe d'ASM/Nord Vienne/Sammarçolles (2) (sans déplacement de l'équipe de Coussay/SOC/Pleumartin (1))
Amende de 13€ au club de l'ASM

Match n°53064812 : Vouneuil Béruges (2) – Buxerolles (2) Poule C du 15/03/25

1^{er} forfait de l'équipe de Vouneuil Béruges (2) (sans déplacement de l'équipe de Buxerolles (2))
Amende de 13€ au club de Vouneuil Béruges

U15 A 8

FORFAIT

Match n°53182756 : GJ Foot Sud 86 (1) – St Benoit (1) en poule B du 15/03/25

1^{er} forfait de l'équipe de St Benoit (1) (sans déplacement)
Amende de 13€ au club de St Benoit

Match n°53182757 : GJ Foot Sud 86 (1) – GJ 3 Vallées 86 (2) en poule B du 15/03/25

1^{er} forfait de l'équipe de GJ 3 Vallées 86 (2) (sans déplacement)
Amende de 13€ au GJ 3 Vallées 86

CHAMPIONNAT U13

AVERTISSEMENT

Match n° 53080758 : GJ Avenir 86 (2) – Colombiers (1) en D3 poule A du 15/03/25

Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.
Aucun utilisateur FMI n'était paramétré pour le club de Colombiers.
1^{er} avertissement au club de **Colombiers**

FORFAIT

Match n°53065360 : GJ Sud Haut Poitou (2) – ASM (1) en D3 poule E du 15/03/25

1^{er} forfait de l'équipe de ASM (1) (sans déplacement)
Amende de 13€ au club de l'ASM

Match n°53081521 : L'Envigne/Cernay-St Genest (2) - Mirebeau (2) en D3 poule E du 15/03/25

2^{ème} forfait de l'équipe de Mirebeau (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Mirebeau (2)

Match n°53065391 : Poitiers ASAC (4) – Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1) en D3 poule F du 15/03/25

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Poitiers Gibauderie

PLATEAUX U11/PHASE 3

RAPPEL :

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.**

La Commission demande aux responsables d'équipe d'utiliser les documents officiels (feuille de match U11 et feuille de licences), d'écrire lisiblement, de bien veiller à noter le nom de l'équipe sur la feuille de licences ainsi que le nom et numéro de licence du responsable de l'équipe.

FORFAIT

Plateaux du 15/03/2025

Poule B : à St Eloi

1^{er} forfait d'Ozon (1)

Amende de 13€ au club d'Ozon

Conformément au règlement et suite au forfait de l'équipe d'Ozon (1), équipe supérieure, les équipes d'Ozon (2) en poule E et d'Ozon (3) en poule K sont déclarées forfaits. (1^{er} forfait non amendé).

Poule M : à Vouneuil sous Biard

1^{er} forfait de St Benoit (2)

Amende de 13€ au club de St Benoit

Poule M : à Mignaloux Beauvoir

1^{er} forfait de GJ Foot Sud (2)

Amende de 13€ au club de GJ Foot Sud

FEUILLES DE RESULTATS ET LICENCES MANQUANTES

Plateaux du 15/03/2025

Poule M : site 1 à Mignaloux Beauvoir

La Commission demande au club de **Mignaloux Beauvoir** d'envoyer les feuilles de résultats et de licences du plateau **avant le 24 mars 2025**

Poule N : site 1 à Adriers

La Commission demande au club de **Adriers** d'envoyer les feuilles de résultats et de licences du plateau **avant le 24 mars 2025**

U6/U9

Il est demandé d'utiliser les documents transmis par le District en début de saison.

Sur le site du District aller dans « documents »→ « documents généraux »→ « compétitions et calendriers »→ « jeunes » (voir publications du 20/08/24)

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District (en un seul document) **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres, sous peine d'amende.**

Si les feuilles de licences sont souvent transmises, la feuille bilan, elle est souvent oubliée

Plateau U7/U9 du 15/3/25

Secteur 5 : plateau à Poitiers 3 Cités

La Commission demande au club de Poitiers 3 Cités les documents suivants à recevoir avant le 25/03/25 :

- Les feuilles de licences des équipes participantes
- Les feuilles de compte rendu en U6/U7 et en U8/U9

Secteur 6 : plateau à St Georges les Baillargeaux

La Commission demande au club de Chasseneuil St Georges les documents suivants à recevoir avant le 25/03/25 :

- Les feuilles de compte rendu en U6/U7 et en U8/U9

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**